



COMMENT EST PROTÉGÉE VOTRE BOÎTE ACADÉMIQUE CONTRE LE SPAM ET LES VIRUS ?

INTRODUCTION

La messagerie électronique est un support hélas privilégié pour la propagation de virus, de courriers publicitaires non désirés et de tentatives de fraude et d'escroquerie.

Comme tout fournisseur de service en matière de courrier électronique, l'académie de Lille a mis en place des systèmes techniques de lutte pour limiter au maximum la circulation des virus et des spams¹.

Cette fiche pratique vise à vous décrire brièvement les mesures prises en la matière par l'académie, afin que vous sachiez comment sont traités les messages électroniques que vous envoyez et surtout que vous recevez.

LE FILTRE ANTIVIRUS

Un filtre antivirus est installé sur le réseau académique afin de lutter le plus efficacement possible contre les infections virales et éviter de les propager. Toutes les pièces jointes aux messages reçus ou expédiés sont analysées automatiquement par le filtre antivirus.

Cette inspection est réalisée par un programme qui recherche les signatures virales sans en "visualiser" le contenu. Elle respecte les dispositions légales de confidentialité appliquées aux échanges de courriers électroniques.

Si le filtre détecte un virus, le message n'est pas distribué au destinataire. L'expéditeur est notifié de la non-remise de son courrier.

Note : cette notification est faite au serveur d'expédition, à charge pour lui de transmettre la notification à l'adresse de la personne concernée.

Attention !

Ce mécanisme assure une protection optimale contre les virus véhiculés par les messages électroniques mais ne vous protège pas contre les virus présents sur les supports externes (clés USB) ou contenus dans les fichiers que vous téléchargez à partir de sites web (hors académie).

La présence d'un **antivirus** avec des **mise à jour régulières** reste nécessaire sur **votre poste de travail**.

Ce mécanisme ne vous protège pas non plus contre les tentatives d'escroquerie qui vous invitent à venir sur un faux site institutionnel ou commercial pour saisir des données confidentielles (identifiant et mot de passe, code de carte bancaire, etc.).

Contre cela, seule **votre propre vigilance** peut vous protéger.

¹ Spam : néologisme désignant un message électronique non sollicité, aussi appelé « courrier indésirable » ou parfois « pourriel ».

LE FILTRE ANTISPAM

Les spams sont des courriers envoyés à un grand nombre de destinataires dont les adresses ont été collectées souvent à leur insu (en scrutant les sites web sur lesquels ils ont laissé leur adresse, dans des carnets d'adresses volés par un programme viral, etc.). Le contenu d'un spam peut être relativement bénin, comme un simple message publicitaire ou la demande de participation à une chaîne de lettres. Mais il peut aussi être potentiellement plus dommageable, comme une tentative d'escroquerie (fausse loterie, appel à la charité) ou une tentative d'hameçonnage².

L'académie de Lille a installé sur ses serveurs de messagerie un filtre antispam qui inspecte les courriers reçus selon des critères caractéristiques des spams.

Si un message est détecté comme tel, il est refusé. Le message n'est pas distribué au destinataire et l'expéditeur est notifié de la non-remise de son courrier.

Si un message est détecté comme suspect, c'est-à-dire qu'il relève d'un certain nombre de critères caractéristiques de spam mais que le système ne peut pas déterminer avec certitude qu'il n'est pas un message légitime, alors ce message vous est distribué. Il n'est toutefois pas placé dans votre boîte de réception, mais déplacé dans le dossier [Pourriel] de votre messagerie.

Le cas échéant, un message de notification vous est envoyé. Cette notification est émise une fois par jour, et récapitule les messages suspects qui ont été placés dans le dossier [Pourriel] lors des dernières vingt-quatre heures.

Reportez-vous à la fiche pratique « **Comment gérer votre filtre académique de courrier indésirable ?** » pour de plus amples informations, notamment pour la gestion de ce dossier [Pourriel].

LE QUOTA D'ENVOI DE MESSAGES

Il peut arriver que des ordinateurs du réseau Intranet dans l'académie (Rectorat, DSDEN, IEN, EPLE...) soient infectés par un programme viral qui génère du spam vers l'extérieur. Afin de limiter les effets secondaires d'un tel phénomène, en particulier pour que des fournisseurs de messagerie tiers ne déclarent pas l'académie de Lille sur leur liste de blocage, l'académie a limité le nombre de messages électroniques qu'un même expéditeur peut émettre sur une période de temps donné.

Ce quota est de l'ordre de plusieurs milliers de messages par heure. Vous ne risquez d'être gêné qu'en procédant à un publipostage de très grande ampleur.

²: Hameçonnage (phishing en anglais) : consiste à tromper le destinataire en simulant un courrier électronique d'une banque, d'une institution ou d'un fournisseur de service pour l'attirer sur un site factice, dans le but de récupérer des données confidentielles (notamment mot de passe et coordonnées bancaires).